

Image not found or type unknown



dépose d'un certificat d'urbanisme

Par **thierrou**, le **08/05/2016** à **20:37**

Bonsoir,

j'ai un terrain de 10 000m², que je souhaite vendre en terrain constructible. Faut-il que je demande un CU pour la parcelle complète ou un CU pour chacun des lots, surtout avec les nouvelles révisions du POS si cette opération sera possible.

merci d'avance